

## SUCCÈS DE L'ÉMISSION OBLIGATAIRE INAUGURALE VERTE DE 500 M€ D'ARGAN

**ARGAN annonce le succès de son émission obligataire verte inaugurale d'un montant total de 500 millions d'euros, à échéance octobre 2029, assortie d'un coupon annuel de 3,779 % (soit une marge à MS + 100 points de base) en ligne avec les anticipations de la Société<sup>1</sup> notamment partagées lors des résultats annuels 2025<sup>2</sup>.**

**Cette première émission verte, sursouscrite 5,5 fois, témoigne de la confiance des investisseurs dans la stratégie déployée par ARGAN, de la qualité de son crédit — noté BBB- avec perspective stable par S&P — ainsi que de la performance environnementale de son patrimoine.**

Cette opération permettra de rembourser l'émission obligataire de 2021<sup>3</sup>, d'un montant de 500 millions d'euros, ce qui s'inscrit dans le cadre d'un Green Financing Framework disponible sur le site internet de la société<sup>4</sup>.

**Enfin, dans un environnement de marché devenu plus exigeant, cette opération marque une étape importante pour ARGAN. Le Groupe peut ainsi poursuivre sereinement le déploiement de sa stratégie de croissance à moyen terme, appuyée sur une structure financière solide, une politique d'endettement prudente et un profil de financement encore davantage sécurisé par cette nouvelle émission obligataire verte.**

Les obligations, dont le règlement-livraison est prévu le 30 avril 2026, ont été placées auprès d'un large éventail d'investisseurs institutionnels français et internationaux et seront admises aux négociations sur Euronext Paris.

J.P. Morgan a agi en tant que coordinateur global unique, structureur de l'obligation verte et co-chef de file du livre d'ordres. Crédit Agricole CIB est intervenu en tant que structureur de l'obligation verte et co-chef de file du livre d'ordres, aux côtés de BNP Paribas et Société Générale en qualité de co-chefs de file du livre d'ordres.

Brandford Griffith & Associés et Gide Loyrette Nouel ont respectivement agi en tant que conseils juridiques d'ARGAN et du syndicat bancaire.

---

<sup>1</sup> Voir communiqué de presse du 22 janvier 2026 et le Document d'enregistrement universel 2025.

<sup>2</sup> Pour davantage d'informations, se référer au communiqué de presse du 22 janvier 2026.

<sup>3</sup> La réalisation de cette émission obligataire annule le crédit court terme « bridge-to-bond » de 500M€ obtenu en fin d'année 2025 en préparation de cette opération de refinancement.

<sup>4</sup> Le Green Financing Framework est disponible par le biais du lien suivant : <https://www.argan.fr/modele-financier/>.

### Calendrier financier 2026 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 1<sup>er</sup> juillet : Chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre 2026
- 23 juillet : Résultats semestriels 2026
- 1<sup>er</sup> octobre : Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2026

### Calendrier financier 2027 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 4 janvier : Chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2026
- 21 janvier : Résultats annuels 2026
- 25 mars : Assemblée Générale 2027

## À propos d'ARGAN

**ARGAN** est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext et leader sur son marché. S'appuyant sur une approche unique centrée sur le client-locataire, **ARGAN** construit des entrepôts PREMIUM pré-loués et labellisés **AutOnom**<sup>®</sup> (qui produisent leur propre énergie pour leur autoconsommation), pour de grandes signatures et les accompagne sur l'ensemble des phases du développement et de la gestion locative. Au 31 décembre 2025, **ARGAN** représente un patrimoine de 3,8 millions de m<sup>2</sup>, avec plus de cent entrepôts implantés en France métropolitaine exclusivement, valorisé 4,1 milliards d'euros pour un revenu locatif annuel de plus de 214 millions d'euros (revenus locatifs annualisés du patrimoine livré au 31/12/2025).

La rentabilité, la dette maîtrisée et la durabilité, sont au cœur de l'ADN d'**ARGAN**. La solidité financière du modèle du Groupe se traduit notamment par une notation Investment Grade (BBB- avec perspective stable) auprès de Standard & Poor's. **ARGAN** déploie, par ailleurs, une politique ESG volontaire et ouverte sur l'ensemble de ses parties prenantes, dont les avancées sont régulièrement reconnues par des organismes tiers tels que GRESB (83/100), Sustainalytics (risque extra-financier faible), Ethifinance (médaille d'or) ou encore Ecovadis (médaille d'argent – top 15 % des entreprises).

Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, **ARGAN** est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices Euronext SBF 120, CAC All-Share, EPRA Europe et IEIF SIIC France.

**ARG**  
LISTED  
EURONEXT

[www.argan.fr](http://www.argan.fr)



Francis Albertinelli – Directeur Financier  
Aymar de Germy – Secrétaire général  
Samy Bensaid – Chargé des Relations Investisseurs  
Tél : 01 47 47 47 40  
E-mail : [contact@argan.fr](mailto:contact@argan.fr)



Marlène Brisset – Relations presse  
Tél : 06 59 42 29 35  
E-mail : [argan@cdrconsultancy.com](mailto:argan@cdrconsultancy.com)

## AVERTISSEMENT

Le présent communiqué est diffusé à titre purement informatif et ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres d'ARGAN SA. L'émission des obligations vertes mentionnées dans le présent communiqué ne constitue pas une offre au public dans une quelconque juridiction, en particulier aux Etats-Unis. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.